

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 25_049

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : AFFECTATION DE RÉSULTATS
DU BUDGET ANNEXE COTTAVOZ 2024**

Date de la convocation : 18 mars 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36
Présents : 29
Pouvoirs : 7
Votants : 36

Résultat des votes :

Pour : 36
Abstention : 0
Contre : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Gilles GENOVESE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Marie-José SEGUIN (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX, Éric L'HÉRITIER (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Christiane BROTO-SIMON (Saint-Franc) ; Marylène GUIJARRO, Roger JOURNET, Martine MACHON (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Olivier LEMPEREUR, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, (Saint-Thibaud de Couz) ;

Pouvoirs : Bruno GUIOL à Marie-José SEGUIN, Maryline ZANNA à Denis BLANQUET, Laurette BOTTA à Anne LENFANT, Murielle GIRAUD à Marylène GUIJARRO, Christine SOURIS à Myriam CATTANEO, Marie-Aude GONON à Olivier LEMPEREUR, Pierre FAYARD à Bruno STASIAK.

Après avoir voté le compte administratif, il convient de rappeler que le compte administratif présente :

COMpte ADMINIStrATIF 2024 - BUDGET ANNEXE COTTAVOZ

	REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	RECETTES	
	SECTION FONCTIONNEMENT	8 295.00 €	0.00 €	8 295.00 €
	SECTION INVESTISSEMENT	0.00 €	108 000.00 €	108 000.00 €
REPORTS	Report en section de fonctionnement 002	77 614.36 €	0.00 €	77 614.36 €
	Report en section d'investissement 001	1 567 289.60 €	0.00 €	1 567 289.60 €
	TOTAL (REALISATIONS + REPORTS)	1 653 198.96 €	108 000.00 €	1 545 198.96 €
	RESTES A REALISER	0.00 €	0.00 €	0.00 €
RESULTAT	SECTION FONCTIONNEMENT	85 909.36 €	0.00 €	85 909.36 €
	SECTION INVESTISSEMENT	1 567 289.60 €	108 000.00 €	1 459 289.60 €
	TOTAL CUMULE	1 653 198.96 €	108 000.00 €	1 545 198.96 €
	EXCEDENT		-1 545 198.96 €	

AFFECTATION DES RESULTATS

CŒUR DE CHARTREUSE		BUDGET ANNEXE COTTAVOZ			
	REPORT RESULTAT 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024		CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
INVESTISSEMENT	1 567 289.60 €	108 000.00 €	DEPENSES	0.00 €	1 459 289.60 €
			RECETTES	0.00 €	
FONCTIONNEMENT	77 614.36 €	8 295.00 €			85 909.36 €
Complémentaires sur le résultat de la section de fonctionnement (sans l'objet de la délibération d'affectation des résultats) de résultats d'investissement restes toujours en investissement et dont on prendra en compte le résultat de l'investissement (déficit) de la section d'investissement.					

➤ **Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ**

- **DÉCIDE** d'affecter les résultats comme suit :

Résultats repris sur le budget 2025		
1068 Recette investissement	Affectation à l'investissement	- €
001 Dépenses investissement	Reprise résultat d'investissement	1 459 289,60 €
002 Dépenses fonctionnement	Reprise résultat de fonctionnement	85 909,36 €

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 09/04/2025

La Présidente,
Anne LENFANT.

